Cas 2 – Agir à l'échelle populationnelle/ territoriale en MSP

Situation territoriale

Votre MSP accompagne une population vivant sur un territoire avec de fortes inégalités sociales de santé.

Les professionnels constatent :

- de nombreuses femmes enceintes suivies en situation de précarité ;
- des difficultés exprimées concernant le coût d'une alimentation favorable à la santé ;
- des demandes fréquentes sur l'alimentation pendant la grossesse et les premières années de vie ;
- des professionnels qui souhaitent agir au-delà du conseil individuel.

Lors d'une réunion d'équipe, une question est posée :

« Que pourrait-on mettre en place à l'échelle de notre territoire pour faciliter l'accès à une alimentation favorable à la santé ? »

L'équipe s'interroge notamment sur la construction d'une action inspirée de l'**Ordonnance verte**.

Travail en groupe (25 min)

Votre objectif :

Construire votre projet avec la méthode DBR

1. D = Demande : quel problème veut-on résoudre ?

- Quel constat de terrain ?
- Quelle population est concernée ?
- Quelle situation souhaite-t-on améliorer ?

Exemple :
Des femmes enceintes et jeunes familles rencontrent des difficultés pour accéder à une alimentation favorable à leur santé.

2. B = Besoins : de quoi les personnes ont-elles besoin pour améliorer leur situation ?

Réfléchir aux besoins des habitants :

- accès à une alimentation de qualité et abordable ;
- informations fiables sur l'alimentation pendant la grossesse et les premières années de vie ;
- accompagnement adapté, sans culpabilisation ;
- développement des compétences alimentaires et culinaires.

Prendre en compte les déterminants qui influencent la situation :

- ressources financières ;
- accès aux commerces et produits alimentaires ;
- temps disponible ;
- environnement alimentaire ;
- isolement social.

3. R = Réponses : quelle action construire et avec qui ?

Imaginer une action adaptée :

Exemple : « Ordonnance verte » : panier bio + ateliers collectifs

- repérage des femmes enceintes en consultation ;
- orientation vers un parcours d'accompagnement ;
- ateliers cuisine santé petit budget ;
- accès facilité à des produits favorables à la santé ;
- temps collectifs autour de l'alimentation et des 1000 premiers jours.

Partenaires à mobiliser :

- MSP ;
- PMI ;
- maternité ;
- CPTS ;
- collectivités ;
- associations ;
- structures d'aide alimentaire ;
- producteurs locaux.

Restitution attendue

Présenter en 3 minutes :

1. Le problème identifié.
2. Les besoins prioritaires.
3. L'action proposée et les partenaires à mobiliser.

Message clé

Une MSP ne peut pas agir seule sur les déterminants alimentaires, mais elle peut jouer un rôle majeur de repérage, de coordination et de mise en réseau des acteurs du territoire.

Agir sur l'alimentation, c'est agir sur la santé dans une approche globale de celle-ci, et réduire les inégalités sociales et environnementales de santé.